

BULLETIN D'ENGAGEMENT

TRAILS HOLNON - 20/09/26



Course choisie : trail 20 km (20€ - à partir de 18 ans)

trail 10 km (15€ - à partir de 16 ans)

Marche 9 km (15€) Départ à 10h05

Combiné 10+20 (25€ - à partir de 18 ans) Départ à 8h30

} Départ commun à 10h

**Repas offert
à
TOUS
les inscrits**

NUMERO DE DOSSARD (ne pas remplir)

NOM :

Prénom :

Sexe : M F Date de naissance :/..../.....

Catégorie :

Adresse :

N° de téléphone :/..../..../..../.... Email :

COUREUR POSSEDANT UNE LICENCE FFA

N° de licence :

Club :

COUREUR NE POSSEDANT PAS DE LICENCE FFA

Date et numéro du PPS :

Association éventuelle :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS (trail 10 km)

Je soussigné(e) autorise mon fils/ma fille à participer à la course nature organisée le 20 septembre 2026 par l'association Team Holnon et certifie que nous avons complété le formulaire de sportif mineur et avons répondu NON à toutes les questions

Fait le à

Signature :

Inscriptions :

* **Par courrier** (voir détails dans le règlement)

* **Au magasin Intersport (zone Auchan) : le samedi 12 septembre, de 14h à 18h**

* Sur **adeorun.com**

Attention : pas d'inscriptions sur place le jour de la course.

REGLEMENT

Organisation : La manifestation est organisée par l'association TEAM HOLNON. Elle est inscrite au calendrier de la CDCHS.

Départ et arrivée : Au terrain de football, rue de Maréchal Foch, 02760 Holnon

Programmes et horaires : départ pour le combiné à 8h30 , à 10h00 pour le 10 et le 20km et à 10h05 pour la marche

Epreuves ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés, né en 2011 et avant pour le 10 km, né en 2009 et avant pour le 20 km et né en 2007 et avant pour le combiné. Les parcours ne permettent pas la participation des handisports.

Retrait des dossards : le samedi 12 septembre 2026 lors des inscriptions à Intersport, ou le dimanche 20 septembre à partir de 7h45 et **jusqu'à 10mn du départ** au stade de football d'Holnon pour les inscrits par courrier ou sur Adeorun

Droits d'engagement : 15€ pour le trail 10 km, 20 € pour le 20 km , 25€ pour le combiné et 15 € pour la marche.

Possibilité d'adresser votre inscription par courrier à Team Holnon, chez Stéphane Sueur, 28 rue de Savoie 02760 Holnon avec numéro et date du PPS ou de la licence telle que reconnue pour les courses hors stade. Règlement à l'ordre de TEAM HOLNON.



Ravitaillement : Courses en autosuffisance complète, avec un ravitaillement complet à l'arrivée. Il est fortement conseillé d'avoir au minimum une ceinture porte-bidon ou une poche à eau avec boisson en quantité suffisante. **L'association Team Holnon s'inscrivant dans une démarche éco-responsable, merci de vous munir de votre propre gobelet pour le ravitaillement à l'arrivée.**

Accompagnement : L'accompagnement VTT et les ravitaillements sauvages sont interdits. Aucune assistance personnelle sur le parcours n'est autorisée. Chaque participant se doit, le cas échéant, de porter secours et entraide aux autres participants.

Respect : Les concurrents doivent respecter le code de la route et les autres usagers ainsi que les directives des signaleurs. La course nature impose de fait le respect de l'environnement avec interdiction de jeter des détritiques dans la nature. Les dossards doivent être visibles avec les sponsors, et en cas d'abandon être remis à l'organisation présente.

Fermeture course : Elle est assurée par des coureurs afin de préserver le cadre de la course nature.

Sécurité : Des signaleurs sont présents aux divers points dangereux ou carrefours. Un poste de secours est prévu.

En cas de besoin pendant la course : PC course : 06 70 37 05 59 (Stéphane Lapière)

Récompenses : récompense spécifique à chaque coureur et marcheur, trophée aux 3 premiers du classement scratch Hommes et Femmes, sur chacune des trois courses.

Pour tout renseignement : 06 70 37 05 59

Les plus à votre service : Parking, vestiaires, WC et douches au stade.

Droit à l'image et adhésion au règlement : Le coureur, à travers son inscription, accepte le présent règlement et cède ses droits à l'image à l'organisateur et à ses partenaires.

Assurance, responsabilité accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

